



LA RESISTANCE et L'ARMEE SECRETE

En Condroz namurois



1940 – 1945

PARTIE II – LE GROUPE 5 DU SECTEUR 3

Mise à jour mars 2017 par **Freddy Bernier, ir**
Colonel du Génie e.r.

RESISTANCE 40-45 - GROUPE 5 dans le Secteur 3¹ de la Zone V

Le Groupe 5 était commandé par Marcel LAURENT qui était un ami de Jean MOREAUX, tous deux originaires de Lustin. Ci-dessous l'en-tête d'un document de la Fraternelle et une représentation du tableau d'honneur de ce Groupe 5.²



A gauche, le « Tableau d'honneur » du Groupe 5 reconstitué après la guerre par la Fraternelle de ce groupe. L'extrait ci-dessus montre Marcel LAURENT entouré de « son Etat-Major » dont faisait partie Jean MOREAUX.

¹ Voir historique succinct du Secteur 3 en Annexe 4.

² Ces renseignements et ceux qui suivent (en GRAS et Italique) concernant le Groupe 5 / Refuge COURRIERE nous ont aimablement été fournis par le Colonel BEM e.r. Jacques LAURENT fils de Marcel et habitant LUSTIN lui-aussi. De larges extraits proviennent d'un projet de livre sur la Résistance écrit par Mr PHILIPPART qui nous a aimablement autorisé à les reproduire. Les références aux livres de Mr PHILIPPART sont reprises en annexe 5.

Marcel LAURENT était Officier de réserve et, mobilisé, il participa à la Campagne des 18 jours (10-28 mai 1940). Fait prisonnier, il fut libéré après un an et demi car ses qualités de fonctionnaire étaient requises en Belgique pour continuer à gérer le pays sous l'occupation.

Comment tout cela s'est-il constitué dans notre région ? Les extraits repris ci-dessous d'un document se trouvant dans les dossiers de Marcel LAURENT (Projet d'un livre de Monsieur PHILIPPART de ARBRE) nous en disent un peu plus long.

Au début...

Alors que la population belge n'a pas d'autre alternative que de se plier aux ordres de l'occupant, des femmes et des hommes, des inconditionnels de la liberté, relèvent la tête et reprennent les armes pour combattre l'ennemi.

Au début, en ordre dispersé ! Des initiatives esseulées, presque au coup par coup. N'empêche le fait est là et l'envahisseur en est conscient. Roger Beaupère de Lesve agit seul pour saboter une ligne télégraphique reliant Sart-Saint-Laurent à Florennes. La réaction de l'occupant est immédiate, le bourgmestre de Lesve est contraint de former des milices civiles pour surveiller les installations visées, lignes téléphoniques, indicateurs de direction, aiguillages, lignes électriques et autres cabines.

En 1942, une loi allemande, instaurant le travail obligatoire³, pousse les jeunes gens qui ne veulent pas aller travailler en Allemagne, à se réfugier dans les bois environnant leur village où des camps, (des maquis, des refuges) sont organisés par les premiers résistants qui voient d'un bon œil l'arrivée de tant de réfractaires. Mais qui dit nombre croissant d'hommes dit également problèmes de logistique. Il faut nourrir tout ce petit monde. Il faudra se procurer une cuisine ambulante pour préparer la nourriture. Les fermiers participent ainsi que la population et les administrations communales. Outre les jeunes réfractaires, d'autres villageois viennent grossir les rangs des « saboteurs » comme les appellent les Allemands. Impossible de les rencontrer tous.

On en oubliera beaucoup car résistance est synonyme d'ombre et de silence.

Chez nous, rive droite, l'exemple de Lustin :

Monsieur,

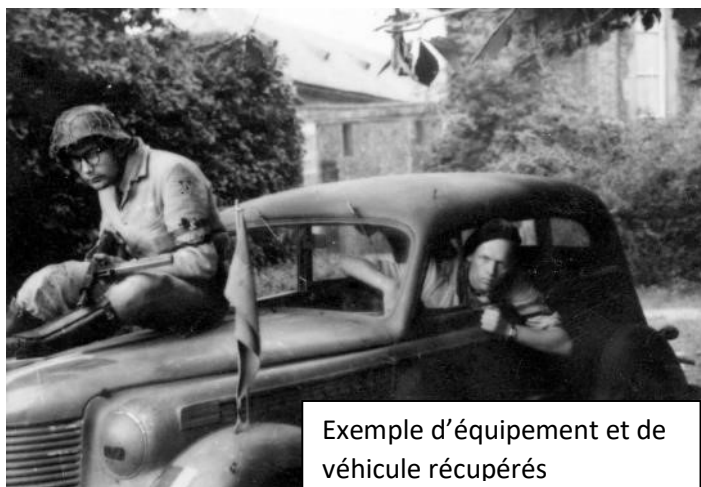
« Vous êtes désigné pour commander le groupe numéro 5. Ce groupe 5 se compose actuellement de sections de combat numéro 6001-7001-8001... vous devez prendre contact personnel le plus tôt possible avec vos chefs et chefs adjoints de sections. Le commandant adjoint du groupe 5 sera désigné ultérieurement. Vous voudrez bien choisir votre sous-lieutenant de matériel et former votre équipe de liaison. Vous vous procurerez également le matériel prévu à l'organisation du groupe.... Votre chef direct porte le numéro R3 »

Vous êtes désigné pour commander le Groupe numéro **5**.
Ce Groupe numéro **5**... se compose actuellement des sections de combat
numéro... **6.001-7.001-8.001**.
Vous devez prendre contact PERSONNEL le plus tôt possible avec
vos chefs et chefs-adjoints de Sections.
Le Commandant-adjoint du Groupe numéro **5** sera désigné ultérieurement.
Vous voudrez bien choisir votre Sous-lieutenant de Matériel et
former votre équipe de liaison.
Vous vous procurerez également le matériel prévu à l'organisation
du Groupe. Le Dossier du Groupe comprendra les pièces obligatoires
suivantes :

³ Le STO (service du travail obligatoire) organisé par la Werbestelle, administration allemande agissant en Belgique qui recrute de la main d'œuvre pour l'industrie ennemie.

C'est de la sorte que Marcel Laurent, à peine revenu de captivité, se voit désigné pour organiser un groupe de l'armée secrète plus connue sous l'appellation A.S.

Ayant servi comme officier de réserve, il est quelque peu habitué à la mission qui lui est confiée. Toutefois, la charge est lourde car il va conduire des hommes au combat, là où est le danger, là où la mort sera présente pour plusieurs d'entre eux.



Les moyens dont disposent ces hommes sont, du moins au début des opérations, dérisoires. Des armes personnelles, celles abandonnées par les troupes françaises, quelques-unes, rares en fait, prises en ce début de guerre à un ennemi encore dominant, constituent l'essentiel de l'arsenal. Mais en attendant des largages, « *ils feront avec* », comme on dit communément !

La région possède plusieurs carrières qui utilisent de la poudre, de la dynamite ! Elle sera empruntée à des propriétaires conciliants. Plus tard, les avions anglais viendront larguer ou déposer des containers d'armes et de munitions et d'autres matériels, dont les salopettes servant d'uniforme, sur la zone choisie dans ce secteur. Une plaine bien dégagée située entre Lustin et Maillen.

Timides au début, ces troupes prendront de l'assurance tout au long de la guerre, jusqu'à devenir des combattants craints par les Allemands. Déjà en septembre 1943, il y a des engagements entre les résistants et l'occupant. Que dire de 1944 alors que les Alliés approchent !

La résistance s'organise comme une armée. La discipline y est rigoureuse car les effectifs sont formés d'individus parfois peu aguerris. Certes, il y a des hommes ayant été militaires, mais aussi des jeunes gens n'ayant pas encore servis et enfin des plus âgés.

Les ordres sont formels :

Les escouades de combat seront constituées à majorité de militaires et l'effectif complété par des jeunes qui seront le plus souvent employés comme agent de liaison. Les plus âgés seront chauffeurs, brancardiers et formeront la réserve. De plus, tout chef doit avoir une doublure capable de reprendre le commandement en cas de disparition du supérieur hiérarchique. « À cette fin, il doit être constamment au courant du travail accompli et de la mission dévolue à son supérieur » précisent les ordres.

La discipline forgera l'unité.

« Les circonstances spéciales dans lesquelles nous opérons et les périls mortels qui nous menacent tous, exigent une OBEISSANCE ABSOLUE de la part de chacun.

Seule une discipline rigide nous permettra d'accomplir nos missions et de préserver de nombreuses vies humaines. La nécessité primordiale du secret interdit toute discussion. D'autre part, nous ne pouvons admettre des voleurs et des pilleurs dans notre mouvement. Ces individus causent un tort énorme à notre réputation, finissant par nous priver du concours d'une bonne partie de la population et constituent un grave danger public. Tous nos membres sont des engagés volontaires.

La seule condition que nous imposons pour l'entrée dans l'armée belge de la résistance est la prestation du serment suivant :

JE JURE, SUR MON HONNEUR, D'EXECUTER SANS DISCUSSION, LES ORDRES QUE JE RECEVRAI DE MES CHEFS, JUSQU'AU JOUR OÙ MA PATRIE SERA LIBÉRÉE. JE SAIS, AVANT DE M'ENGAGER DANS L'A.B.R., ET J'ACCEPTE VOLONTAIREMENT CETTE DISCIPLINE, QUE JE POURRAI ENCOURIR LA PEINE DE MORT PAR FUSILLADE :

1) SI JE FAIS COURIR UN DANGER MORTEL À MES CAMARADES EN N'EXECUTANT PAS LES ORDRES QUE J'AURAI REÇU.

2) SI JE ME LIVRE AU VOL, PILLAGE ET AUTRE CRIMES AU LIEU DE COMBATTRE LES ENNEMIS DE MA PATRIE.

CE NEST QU'APRÈS AVOIR PRÊTÉ CE SERMENT DEVANT DEUX OFFICIERS DE L'A.B.R. ET AVOIR APPOSÉ SA SIGNATURE RÉELLE SOUS CE TEXTE ÉCRIT QUE LE VOLONTAIRE POURRA ÊTRE IMMATRICULÉ CHEZ NOUS ET RECEVOIR UNE ARME ET DES MUNITIONS.

CETTE PRESCRIPTION FORMELLE NE SOUFFRE PAS D'EXCEPTION.

Le commandant de secteur recrute ses adjoints. Le major Laurent est donc secondé par le capitaine commandant Scaillet, les capitaines Mouton et Librecht , l'officier du matériel est un dénommé Duponcheel et le lieutenant de la Kethulle de Ryhove.

D'autres interviendront encore dans le courant de la guerre. Ensemble, ils vont mener quantité de missions dans la région. Avec des hommes déterminés, ils n'hésiteront pas à s'attaquer à des convois de SS qui remontent vers l'Allemagne.

Comme les moyens de communication ne sont pas encore développés entre les unités, le système des courriers est établi.

La liaison par courrier

C'est par moto ou vélo que les messages sont transmis entre les unités. Pas de téléphone encore moins de postes émetteurs récepteurs. Selon l'importance, les courriers sont doublés. Ces agents de liaison ne peuvent en aucun cas emprunter de grands axes, « sauf pour les traverser » spécifient les ordres. Les itinéraires entre les différents postes fixes sont bien établis et en cas de changement, seul le commandant peut définir un nouveau parcours. Chaque secteur dispose de son propre parc.

Plusieurs vélos, deux ou trois motos.

Parfois, pour joindre des escouades dispersées sur le terrain de combat, il faut prendre des mesures particulières vu que les positions sont mouvantes.



Les sympathisants fournissent le secteur.

Nourrir toute cette petite troupe nécessite des complicités dans la population. Ce sont les fermiers de la région qui seront le plus souvent sollicités. Si pour la paille, servant au couchage des hommes, la fourniture est gratuite, les résistants paient chaque fois les acquisitions de farine, de beurre, de pommes de terre ou de viande. Soit en argent comptant soit avec des bons de réquisitions, sorte de reconnaissance de dettes. Il n'y a jamais eu vol. Malheureusement, quelques personnes mal intentionnées se sont fait passer parfois pour résistants pour confisquer des denrées. De leur côté, les Communes escamotent une partie des récoltes, détournent des timbres de ravitaillement et facilitent les approvisionnements de la résistance. Quelques industriels de la région, les deux confitureries, Materne, à Jambes, et Confilux à Lustin fournissent une partie de leur production.

Mais on ne se nourrit pas simplement de confiture ! Des petits dons de particuliers, le plus souvent des familles de combattants, complètent les approvisionnements de la troupe. C'est cependant toujours insuffisant. Les résistants prennent parfois le risque d'immobiliser un convoi allemand afin de confisquer le contenu d'un camion, voire de soustraire des sacs de farine confisqués par l'occupant et envoyés par train vers l'Allemagne. Avec les risques qui découlent de ce genre de missions!

Les combats

En septembre 1943, le combat de Ronchine⁴ fut suivi de celui de Montgauthier où les maquisards s'étaient retranchés. Là treize d'entre eux tombèrent sous les balles nazies.

Septembre 1944. Courrière. Voici le témoignage du bourgmestre de Courrière :

« Depuis plusieurs jours, fin août 1944, les colonnes allemandes en retraite défilaient sur la grand-route Namur Marche, sans arrêt. Quelques unités faisaient une halte dans la commune et repartaient aussitôt. Le dimanche 3 septembre, une unité de la FLAK, artillerie était cantonnée au château de la Posterie essayant en vain de remettre en marche un des véhicules en panne. L'ordre de mobilisation générale dans l'armée secrète, secteur 3, zone V, groupe 5, ayant été transmis à midi, le groupe se réunit au camp choisi dans le bois de l'abbaye, près de la ferme du Sart-Matulet et passa l'après-midi à s'organiser et à accueillir les hommes rejoignant isolément. Dans la soirée, un détachement de gendarmerie vint renforcer les effectifs commandés par le lieutenant Christian de la Khétulle de Ryhove avec comme adjoint principal le lieutenant Laurent⁵ de Lustin.

La nuit se passa paisiblement mais fiévreusement et le lundi matin notre service de renseignements dirigé par M. Henry Fontinoy, instituteur à Evelette, nous ayant averti que le château d'Huart était toujours occupé par une trentaine d'allemands, notre chef décida de les attaquer. On fit secrètement évacuer le château et la ferme des civils qui y séjournaient et vers 10 h. ¼ du matin, l'attaque eut lieu. Elle était commandée par le lieutenant de la Khétulle qui avait sous ses ordres 15 gendarmes commandés par 1er maréchal des logis Labbé, le sergent Scaillet et moi-même (? Le baron d'Huart), chacun dirigeant par une route différente sa petite colonne d'attaque. La marche d'approche réussit et l'assaut déclenché surprit complètement les Allemands. La plupart d'entre eux après avoir perdu deux hommes et deux blessés se rendirent mais quelques-uns s'étant retranchés au grenier nous tuèrent un gendarme, le maréchal des logis Barthélemy. Ils furent forcés de se rendre lorsque nous menaçâmes de faire sauter leur repaire à la grenade. Les prisonniers au nombre de 27 furent rapidement emmenés au camp dans un de leurs camions, les blessés furent soignés au village par les habitants et les morts enterrés aussi rapidement de crainte d'un retour offensif de l'ennemi. Le butin comprenait 2 canons de DCA et leurs munitions, quatre camions bourrés de marchandises

⁴ Voir le récit détaillé de Fred WILLIAMS commandant de la Section 8001.

⁵ Probablement Charles LAURENT, le frère de Marcel LAURENT.

diverses, deux autos.... Les Allemands devenaient rares, quelques autos de SS parcoururent encore la région et traversèrent le village sans incidents.

Le 6 septembre, dans la matinée, les premiers chars américains furent signalés et arrivèrent à Courrière vers midi. Mais en même temps, des voitures SS attardés parcoururent le village tuant le gendarme Jules Tasseroul.

Un peu plus tard, une escarmouche eut lieu entre Courrière et Maillen, qui nous coûta le gendarme Bolle d'Assesse, un Allemand fut également tué. Nous fûmes contents d'arrêter, débouchant de la route de Faulx, dans le bois de l'Abbaye, deux autos blindées allemandes qui rebroussèrent chemin sous notre feu ».

D'autres faits d'armes eurent lieu dans la région, dont un combat au Bois de Labie qui vit le Major LAURENT et sa petite troupe mettre en fuite une colonne allemande composée entre autres d'un blindé. D'après les témoins, le village de Courrière fut, à cette occasion, certainement sauvé de l'incendie et du massacre envisagé par les SS.

De nombreuses autres missions furent exécutées après le débarquement en cette année 1944, dont des sabotages sur les lignes de chemin de fer.



Les saboteurs de Lustin.

Sur la photo ci-dessus des résistants saboteurs entourent le curé de Lustin Neuvens (7) et à sa gauche (8) le commandant du groupe 5, Marcel Laurent.

Nous pouvons résumer ainsi le parcours de Marcel LAURENT depuis la mobilisation jusqu'à la fin de la guerre :

- Officier de réserves au 13ème de ligne, il est mobilisé dès 1939
- Campagne des 18 jours
- Fait prisonnier, il part en captivité
- Fin 41, libéré car profession essentielle pour le pays, il revient à Lustin
- Début 42 reprise en main d'un groupe de résistance
- Fin 44, démobilisé de la résistance, il s'engage au 4ème Bn de Fus.
- Jusqu'à son retour en 1945 et la reprise de sa profession.



C'est en mémoire de tous ces sacrifices et ces exploits que fut inauguré le 21 octobre 1945, un monument aux morts de l'AS à l'entrée de Courrière en présence de hautes autorités civiles et militaires.

Il revint à Marcel LAURENT l'honneur de procéder au discours de circonstance et à Fred WILLIAMS, alias Jean MOREAUX, d'en faire le compte-rendu dans Vers l'Avenir.

Photos : annexe 3

Au bord de la route qui, à travers champs, va de Trieu-Courrière vers le vieux village de Courrière, vient de s'ériger un monument simple, rustique, mais évocateur de tant de souvenirs héroïques, de tant de sacrifices et de grandeur !

En faisant élever ce monument, le Refuge de Courrière a satisfait un impérieux devoir de reconnaissance envers ses héros tombés lors des combats de la libération. Ce memorial invite le passant à s'arrêter, à avoir une pensée pieuse pour ceux dont les noms sont imprimés en la plaque de bronze, et à recueillir cette grande leçon de patriotisme que ces héros ont écrite en lettres de sang.

Combien grandioses dans leur simplicité, combien évocatrices et combien réconfortantes furent ces cérémonies !

A 10 heures, place de la Gare, se forme le cortège en tête duquel se rangent les enfants des écoles vêtus de blanc, les couleurs nationales en bandouillère, et un groupe de délégations de l'A. C. J. B., de la J. A. C. F., des Raphaélites et des pensionnés du chemin de fer avec leurs drapeaux. Vient ensuite le peloton d'honneur de la gendarmerie, commandé par l'adjudant Bodart. Derrière eux, les nombreuses délégations étrangères d'anciens combattants et les combattants de la commune encadrent leurs drapeaux. Suivent ensuite les membres de l'A. S., les réfractaires et les prisonniers politiques. La Fanfare « Cécilia » entraîne le cortège en exécutant des marches militaires. Derrière, viennent les familles des disparus, le Conseil communal et le groupe important des autorités religieuses, civiles et militaires. Parmi ces dernières, nous reconnaissons M. le député permanent Focant, représentant le gouverneur de la Province ; le lieutenant général Vandezande, représentant du général Pire ; le colonel Cassart, commandant militaire de la Province ; le commandant de gendarmerie Barthélemy, le commandant du Secteur III de Laketulle de Rhyor, M. Marcel Laurent, chef du groupe V ; le major Lauriers, du G. 5.

Le cortège se rend au monument, où un autel a été dressé. Les autorités prennent place sur les chaises disposées devant le monument qu'encadrent les drapeaux.

Derrière, la foule nombreuse se range sur la route et dans les prairies.

M. le chanoine Philippot, aumônier du secteur III, officie.

Parmi les autorités religieuses assistant à l'office, nous remarquons MM. les curés de Courrière, l'abbé Lamy, aumônier de la section 8001 et l'aumônier du Couvent de Corioule.

L'autel de campagne est enlevé et M. Marcel Laurent, chef du G. 5, prononce son discours.

Il rappelle comment fut réalisé le projet d'érection de ce monument et rend un juste hommage au désintéressement et au talent de ceux qui l'érigèrent. Il remercie les autorités qui ont répondu à l'appel du comité du Refuge, ainsi que les divers groupements patriotiques, et il confie la garde du monument à l'Administration communale en faisant le vœu de revenir chaque année en pèlerinage en ce lieu.

Le capitaine de Laketulle rappelle comment sont morts les héros dont la mémoire est célébrée en ce jour et qui ont volontairement sacrifié leur vie pour la libération du pays. Il termine en disant, au nom du Groupe 5 de l'A. S., à Mmes Barthélemy, Bolle et Tasseroul toute l'admiration des membres du Groupe et le profond sentiment d'attachement que l'A. S. voue à ses morts.

Le baron Pierre d'Huart, bourgmestre de Courrière, exalte une fois de plus la mémoire de ces braves. Il remercie ceux qui ont contribué à l'érection du monument, ainsi que les autorités qui ont bien voulu rehausser les cérémonies de leur présence. Il se fait l'interprète du Conseil communal en disant combien est fière la commune de Courrière de recevoir ce mémorial et termine en émettant le vœu que ceux qui se reposeront sur les bancs de pierre encadrant le monument pensent aux héros dont les noms sont gravés dans le bronze et se souviennent de ceux qui ont donné leur sang pour leur conserver toutes ces valeurs pour lesquelles la vie vaut d'être vécue et qui sont incarnées dans un seul mot : la Patrie !

Le monument est alors couvert de fleurs et un défilé impressionnant termine ces belles cérémonies.

J.-J. MOREAUX.

Nous retrouvons dans ce récit et parmi les photos dans le dossier de Marcel LAURENT quelques résistants crupétois :

- Jean MOREAUX clairement identifié comme chef de la Section 8001 et chargé par Marcel LAURENT du recrutement dans sa zone (voir Annexe 1)
- Plusieurs noms du Groupe PONCELET, recueilli par Fred WILLIAMS⁶
- Jules CHILIADE qui apparemment servait de courrier à motocyclette
- Fernand GENERET, cité parmi les victimes du Groupe V lors de l'appel aux morts lors de l'inauguration du Monument de l'AS à COURRIERE le 21 octobre 1945.



Ci-contre :

- À droite avec ses lunettes de motocycliste : Jules CHILIADE à côté de Marcel LAURENT
- Assis sur la moto Jean MOREAUX et devant lui les deux fils de Marcel LAURENT, dont le futur Colonel BEM LAURENT qui nous a fourni tous ces précieux renseignements et documents.



De gauche à droite :

- Marcel LAURENT
- Jean MOREAUX
- Jules CHILIADE

⁶ Jean MOREAUX entré dans la résistance est chargé par Marcel LAURENT de recruter à son tour des résistants pour former la Section 8001. « Fred WILLIAMS » expliqua qu'après avoir recruté dans son entourage immédiat (à CRUPET, MAILLEN, ASSESSE et DURNAL entre autres) il prit sous sa coupe le « Groupe PONCELET » qui errait dans les maquis de la région en quête d'une organisation reconnue et plus structurée. (Voir aussi le récit de Fred WILLIAMS sur le site de CRUP'ECHOS)

Annexe 1 – Individus recrutés par Marcel LAURENT et ceux chargés de recruter en son nom

*Liste des membres recrutés directement
par le sous-lieutenant*

Moreaux Jean à Bruffet	Bonnevaux Fernand à Balonne
Béatrice Bexar à Susteren	Josset Odeone à Balonne
Laurent Charles " "	
Moreaux Henri " "	
Grauville Albert " "	
Mathélet à Samur	
Léard Victor à Susteren	
Simon Georges à Susteren	
Loubeux Omer " "	
Tripanay Edmond " "	
Bankart Edmond " "	
Mattamy Léon " "	
Cresspi Albert " "	
Marchal Albert " "	
Selivère Walter " "	
Grandon Albert " "	
Dereet Jules " "	
Courmou Jacques " "	
Gré Henri " "	
Fustou Marcel à Virebe	
Bloumaert Léonard à La Lauvière	
Grandon Hubert à Samur	
Laurent Albert à Fontaine-Francaise	

Ont été chargés par moi-même de procéder au recrutement.

Scallot Raymond à Susteren.

Grandon Hubert à Samur.

Bloumaert Léonard à La Lauvière

Fustou Marcel à Virebe

Laurent Albert à Fontaine-Francaise.

Moreaux Jean à Bruffet

Sur ce document, Marcel LAURENT atteste des résistants qu'il a recruté et de ceux chargés de procéder au recrutement en son nom.

Annexe 2 – Extrait du discours de Marcel LAURENT du 21 octobre 1945 lors de l'inauguration du monument AS à COURRIERE

Il me faut tout d'abord remonter à l'année 1943 pour rappeler d'autres faits de l'A.S. A cette époque 40 hommes, issus recrutés en bloc par la section 8001, eurent deux sanglantes rencontres avec l'ennemi ; la journée du 5 septembre 1943 débute par l'arrestation du chef de section : Jean Moreaux. Le camp de Ronchini-Crasset est attaqué par plus de 1200 allemands appuyés par l'aviation. Bien qu'intrépidement André Poncelet et ses hommes parvinrent à effectuer une sortie et à gagner Alette. 19 allemands dont 1 capitaine furent tués ainsi que le traître Hattelot qui dévota le camp. Aucune prise de note eut lieu. Ce groupe n'étant installé à Montgauthier fut à nouveau attaqué le 20 septembre 1943 à la Belle-Vue, où 15 hommes s'étaient réunis. Ils disposaient jusqu'à ce que les munitions fussent à manquer après quoi ils furent sauvagement abattus par un ennemi en assemblée. Des deux survivants de la journée, l'un Pierre Victor fut fusillé après jugement et l'autre Jean Daudry, condamné aux travaux forcés, est heureusement repatrié d'Allemagne.

← Arrestation de Jean MOREAUX et combat de RONCHINNE par le Groupe PONCELET.

← Combat de MONTGAUTHIER où le Groupe PONCELET fut décimé.

Mais nous inclinons avec respect devant la famille de nos morts glorieux et nous allons prêter à l'appel de leurs noms glorieux :

① Barthélemy Joseph	Palafox Jules	× Hach René
② Bassetoul Jules	③ Fris Marcel	④ Bellin René
⑤ Bolle Emile	Roland Bonore	⑥ Desprez Georges
⑦ Poncelet André	⑧ Houdard Léon	⑨ Deprez Georges
Rosenbourg François	⑩ Genneret Fernand	⑪ Maurain
Pau Peter Victor	⑫ Saurant Louis	⑬ Collette

← Citation de Fernand GENERET parmi les résistants du Groupe 5 décédés.

Je vous demande quelques instants de recueillement au souvenir de ces héros.

Le Groupe 5 s'honore également d'inscrire dans ses effectifs plusieurs prisonniers politiques heureusement rentrés parmi nous. Voici les noms de ces braves : Jean Moreaux - le bouillant Honemant - Alfred Davin - Joseph Labrousse - Lucien Coumans - Gilbert André - Daudry Jean - Rouvenot Ernest.

Annexe 3 – Le monument AS à COURRIERE aujourd’hui (février 2017)

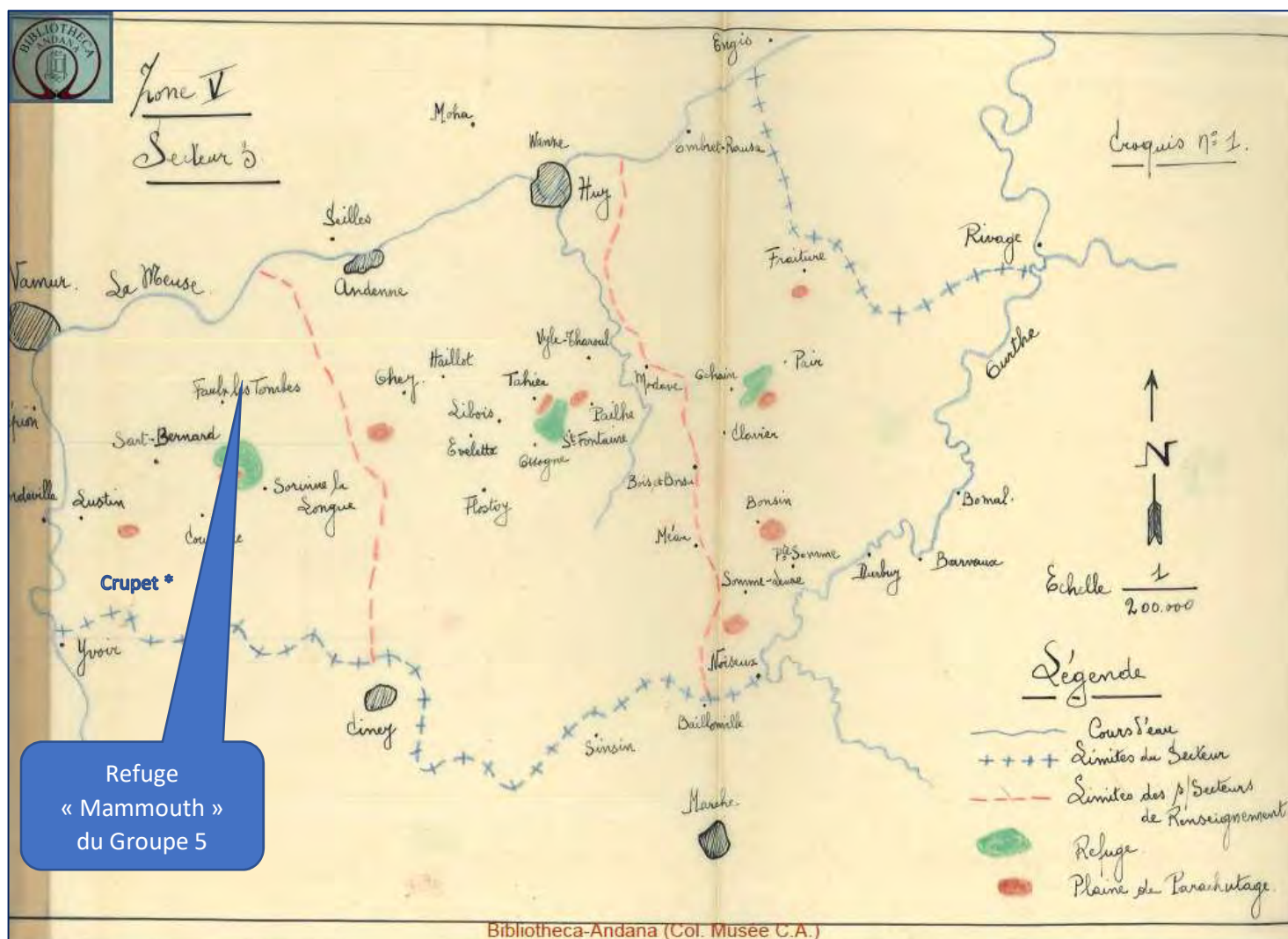


Annexe 4 – Historique du Secteur 3⁷

Dans le courant de l'année 1944, l'effectif du secteur s'étoffe par la création de quatre nouveaux groupes. Le secteur est, dès lors, organisé définitivement comme suit sous le commandement de Marcel Rassart :

- un état-major comprenant quatre bureaux.
- Trois sous-secteurs :
- le sous-secteur I, commandé par le sous-lieutenant de réserve Michel Jungers, comprenant les groupes 1 du 1^{er} sergent-major Edouard Bolland et 2 du quartier-maître Alphonse Mahy ;
- le sous-secteur II, commandé par le sous-lieutenant de réserve Roger Prigneaux, se compose des groupes 3 du lieutenant de réserve Georges Gielen et 4 de l'adjudant CSLR Albert Detroz ;
- le sous-secteur III, aux ordres du sous-lieutenant Christian de la Kéthulle de Ryhove, s'articule en trois groupes : **5 du lieutenant Marcel Laurent**, 6 de l'aspirant de marine Albert Van Rysselberghe et 7 du lieutenant Albert Gielis.

Les missions dévolues à chacun des sous-secteurs s'inspirent des ordres donnés par la Zone V relatifs au sabotage, à la guérilla et aux centres de refuge. En ce qui concerne ces derniers, on en compte cinq : « Baleine » et « Dauphin » (sous-secteur I), « Cachalot » et « Rhinocéros » (sous-secteur II), enfin « Mammouth » (sous-secteur III). En plus des plaines de refuge, le secteur disposait également de six terrains de parachutage : « Chêne », « Seringa », « Ulex », « Sapin », « Tulipier » et « Bouleau ».



⁷ Référence : <http://www.bibliotheca-andana.be/wp-content/uploads/2013/06/Secteur-3.pdf> Les cartes « originales » du site .bibliotheca-andana se trouvent sur la même page de Crup'Echos que cette Partie II.

Annexe 5 – LES LIVRES DE MONSIEUR PHILIPPART



Auteur-Editeur © Christian Philippart
Rue des Fonds des Rivaux, 8
5170 ARBRE

© Les Editions namuroises, 2010

